

ETAI

Rapport Moral

AG du 15 juin 2024

Bruno VELLA – Président de l'ETAI

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Je souhaiterai encore insister sur ce qui nous engage et nous porte.

« La personne handicapée mentale est un citoyen à part entière qui ne doit pas être confinée dans un monde à part du fait de sa fragilité, de sa sensibilité et de sa vulnérabilité. Sa dignité est primordiale ».

« Nul n'a le droit de fixer arbitrairement une limite aux possibilités de progrès de quelqu'un. Il est reconnu à chacun une capacité d'évolution. Les potentialités doivent être mises en évidence plutôt que les difficultés, sans oublier cependant le handicap ».

Ce sont nos valeurs. Les faire vivre au quotidien, **voilà notre ambition.**

Juste encore un mot sur la pandémie Covid19

Comme nous le présentions l'année dernière, même si le covid19 n'a pas disparu, ses effets n'ont plus le caractère de dangerosité des années précédentes. Il faudra apprendre à vivre avec la circulation de ce virus, se protéger comme nous savons le faire maintenant et reprendre les activités tant demandées par les personnes que nous accueillons. Je voudrai féliciter l'ensemble des équipes qui ont pris soins de protéger les personnes que nous accueillons.

L'année 2023 a vu aussi la poursuite du travail associatif selon le découpage annuel initié depuis deux ans et que nous vous rappelons ici :

➤ **Premier trimestre (Janvier, février, mars) :**

Etude de la réalisation des objectifs
Nouveaux objectifs et réajustements
Réunion des élus dans les CVS

➤ **Second trimestre (avril, mai juin) :**

Etude de la situation financière

Préparation de l'Assemblée Générale

➤ **Troisième trimestre (juillet, aout, septembre) :**

Visite des bâtiments

Réunion membres du CA et Directeurs d'établissements

➤ **Quatrième trimestre (octobre, novembre décembre) :**

Etude du bilan social

Point sur les adhésions

N'hésitez pas à nous interpeler sur les sujets portés dans le cadre de ce calendrier.

L'année 2023 a été marquée par la prise de fonction, (à partir du 1 février 2023) comme Directeur Général de Monsieur Nicolas Pépin. Madame Karine Cheltowsky notre Directrice Générale adjointe gardant la charge des établissements.

La mission donnée par notre Conseil d'Administration à notre Directeur Général est de poursuivre le travail de mutation vers plus de professionnalisme en proposant et en mettant en œuvre les ajustements stratégiques rendus nécessaires par les évolutions du secteur. La refonte des statuts vous a été présentée l'année dernière et le travail s'est poursuivi en mettant en place une direction par pôle d'activité. Cette organisation doit permettre une meilleure mutualisation des services et des compétences entre établissements qui présentent des similitudes dans l'accompagnement des personnes accompagnées. Monsieur Nicolas Pépin y reviendra dans son rapport d'activité.

Les tensions sur le marché du travail n'ont pas disparues. Elles ont eu pour conséquence de grandes difficultés de recrutements dans tous les métiers nécessaires à la prise en charges des personnes.. Nous avons poursuivi la mise en place des mesures spéciales pour palier à ces difficultés : parrainages, accès à des formations qualifiantes notamment. Nous avons aussi souhaité permettre aux salariés relevant des établissements financés par le Conseil Départemental de pouvoir bénéficier des augmentations de salaires tels que les accords salariaux du Ségur de la santé les a précisés pour les salariés des établissements relevant des Agences Régionales de Santé.

Nous remercions vivement l'ensemble des équipes.

Nous restons mobilisés sur nos objectifs

- Assurer la pérennité financière de nos établissements : maîtriser les équilibres financiers. Dans cette période où les budgets départementaux et régionaux sont contraints, cet objectif reste primordial afin d'assurer la pérennité même de notre Association.

J'anticipe un peu mais en 2024 nous avons enfin relancé les contacts concernant notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec le Département du Val de Marne. Un gros travail de négociations a été nécessaire afin de montrer la véracité de notre analyse pour obtenir les moyens financiers nécessaires au fonctionnement de nos établissements et par conséquent à un accompagnement de qualité des personnes que nous accompagnons. Nous sommes aidés dans ces négociations par le Cabinet Corniller spécialiste en la matière.

Notre Trésorière, Madame Geneviève Coccozza et notre Directrice des Affaires Financières, Madame Catherine Cochet vous présenteront les comptes de résultats et notre proposition d'affectation de ceux-ci dans le rapport financier.

Monsieur Ludovic Pegeot, notre Commissaire aux Comptes certifie que nos comptes sont « *tenus de façon régulier et sincère* » selon la formule consacrée.

Nous le remercions encore pour ses conseils éclairés. Sa mission de 6 ans arrivant à son terme aujourd'hui nous vous demanderons de bien vouloir nommer la Société Odycé Nexia SAS pour le remplacer pour une période de 6 ans.

- Être acteur dans la création et la gestion des structures d'accueil et de services.

Nous avons inauguré notre nouvel établissement, le F.A.M Val d'Etai qui accueille 40 personnes ainsi que notre nouveau Foyer de Vie « Le Logie » à Choisy le Roi,

D'autres chantiers nous attendent dans les prochaines années :

La reconstruction du site de Choisy-le-Roi. Construite dans les années 70, cette structure devient de plus en plus inadaptée à la prise en charge que nous souhaitons proposer aux personnes que nous accueillons. Nous travaillons avec Monsieur Muller, notre architecte et à Monsieur Deloustal, porteur de projet, à la création d'un pôle d'évaluation avec salles d'ateliers ainsi qu'au transfert des activités de l'accueil de jour de Choisy vers une construction réalisable sur un terrain situé sur la Commune d'Ivry sur Seine.

Nous travaillons aussi sur la création d'une unité de prise en charge d'enfants atteint de syndromes autistiques, sur la création d'une classe intégrée dans une école de Vitry sur Seine en collaboration avec l'association Le CESAP de Thiais ainsi que sur la possibilité d'ouvrir des plages d'accueil en dehors des horaires d'ouverture traditionnelle de l'IME. Nous encourageons Madame Leurette (Directrice de notre IME) et ses équipes pour accélérer ces créations tant les besoins se font pressants dans ces domaines.

- Ouverture vers les familles : Nous réaffirmons que le projet personnel des personnes que nous accueillons est une co-construction entre la personne, sa famille et les possibilités de prises en charge de ce projet par nos Etablissements. Nous donnons une place prépondérante aux Conseils de Vie Social, où siège un de nos administrateurs, et aux Projets d'Accueil Personnalisés comme outils permettant de prendre en compte les besoins de chacun et de formaliser les moyens de les satisfaire.

Les contacts avec la famille doivent être soutenus et l'information dispensée régulièrement. Nous avons souhaité que chaque établissement ouvre ses portes aux familles en organisant des événements conviviaux. Nous saluons la réussite de ces dispositions et encourageons les équipes à poursuivre dans cette voie.

- Ouverture sur l'extérieur :

En direction des autres associations, nous participons au Conseil d'administration de l'UNAPEI du Val de Marne, ce qui nous permet de peser plus efficacement sur les orientations générales des politiques publiques en matière de développement de l'offre de solutions à la prise en charge des projets des personnes en situation de handicap.

Nous entretenons des relations de partenariat avec les municipalités où sont implantés nos Etablissements.

- Maintenir un haut niveau de qualité de nos équipements : parce que nous le devons aux personnes que nous accueillons. Parce que la qualité des équipements contribue à la qualité de la prise en charge de chacune et de chacun. Les visites de nos Etablissements sont programmées lors du troisième trimestre de l'année.

Comme vous le voyez, l'activité, les projets, les objectifs de notre Association sont multiples, et nous souhaitons pouvoir les poursuivre en 2024.

Je voudrais encore et encore vous alerter, de manière insistante et un peu solennel sur la nécessité de renforcer notre Conseil d'Administration.

Pour mettre en œuvre nos projets chacun d'entre nous doit, en fonction de ses possibilités, être en mesure de venir apporter sa contribution et venir renforcer le Conseil d'Administration. Vous y serez accueillie en toutes amitiés.

Je rappelle que participer à quatre réunions annuelles (nos Conseils d'Administration) n'est pas insurmontable en termes d'investissement personnel.

Pour terminer, je voudrais vous dire le plaisir personnel de travailler avec nos Administrateurs, notre Direction Générale, notre Directrice Générale adjointe, nos Directeurs d'Etablissement et l'ensemble de leurs équipes.

Le Président, Bruno VELLA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Vella', with a stylized flourish at the end.